

Pierre Halen

Universität Bayreuth

Position du «roman nègre» colonial (Congo-Zaïre, 1920-1960)

On s'est disputé, dans l'entre-deux-guerres, l'appellation de «roman nègre». Le cas de *Batouala*, que René Maran avait tenu à sous-titrer : *Véritable roman nègre*, est à cet égard le plus fameux. On se souvient peut-être que ce roman reçut le Prix Goncourt en 1921, moins, semble-t-il, pour ses qualités intrinsèques (il était inévitable qu'on le compare avec, par exemple, l'œuvre de Proust, prix Goncourt en 1919) qu'en raison du contexte politique: ne voulait-on pas, à la fois, rendre un certain hommage aux colonies, dont les contingents venaient de «verser leur sang pour la France», et démontrer, contre la propagande allemande du temps, le double caractère civilisateur et libéral de l'action coloniale française?¹ L'affaire s'envenima, du fait des critiques que Maran ne ménagea pas à cette dernière, surtout dans sa préface et à l'occasion de divers entretiens. A ces accusations, les coloniaux français crurent devoir répliquer, notamment par la production ou par la légitimation de romans et de récits de vie favorables à la «Plus Grande France», et eux aussi placés *sous le signe* de l'«authenticité», comme *Koffi, roman d'un vrai noir*, dû à Gaston Joseph (1922), ou *Force-Bonté*, les mémoires du tirailleur Bakary Diallo (1926).

L'«affaire *Batouala*» consiste en un double conflit: d'une part, en termes de contenu, une dispute quant à la vérité des accusations de Maran; d'autre part, en termes de forme institutionnelle, une

rivalité opposant, pour l'accès à la parole à propos des colonies, colonisés et colonisateurs, mais sans doute aussi métropolitains et coloniaux. De tels débats ont largement bénéficié au succès de l'ouvrage, y compris à long terme, puisqu'au roman de Maran, l'on reconnaît généralement un rôle fondateur dans le corpus des littératures africaines, qu'on appelait encore récemment «négro-africaines». Dans le sous-titre, «véritable» ouvrait le débat concernant l'objectivité du propos romanesque et de la préface, tandis que «nègre» introduisait la revendication d'une authenticité de la parole, de sorte que Maran a le plus souvent réussi à faire oublier qu'il était lui-même fonctionnaire colonial et non un «vrai» colonisé, originaire des Antilles et non d'Afrique, et que son roman ne se distinguait pas vraiment, par sa texture, d'autres productions dues à des écrivains coloniaux. On voit aussi que la décision concernant la valeur littéraire de *Batouala* est très largement déterminée par un double fait nouveau, étranger à une évaluation esthétique: la prise de parole et la protestation même du colonisé.

Ce processus de canonisation ultérieure évacue une acception que le sous-titre *Véritable roman nègre* ne pouvait pas manquer d'avoir à l'époque: celle d'intervenir au sein de la «mode nègre» qui sévissait et qui allait encore sévir un peu partout en Europe. A cet égard, deux tendances s'affirment en réalité, qui ont pu, épisodiquement, s'appuyer l'une sur l'autre. D'abord, la tendance, coloniale, de vouloir «faire connaître et faire aimer» les colonies et leurs populations, qui culmine dans l'exposition de 1931 à Paris; à la seule mise en évidence des héros blancs, conquérants et explorateurs, s'ajoute dans l'entre-deux-guerres la mise en évidence (la «mise en valeur») des territoires et de leurs habitants, soit qu'on insiste sur les collaborations que ceux-ci offrent aux Européens, soit qu'on s'intéresse aux populations d'un point de vue ethnographique ou pseudo-ethnographique. C'est qu'à la faveur de la «pacification» intervenue, il est matériellement devenu possible de donner à l'explorateur un visage plus «civilisé» que celui du baroudeur et de l'aventurier; de même, il est sans doute idéologiquement devenu nécessaire de se faire photographier dans l'ambivalente posture de celui qui «respecte les différences» et qui

transfère ainsi en Afrique une sensibilité régionaliste dépassée en Europe mais pouvant encore servir à justifier en Afrique tous les «retards de développement» et autres apartheid plus ou moins déclarés.

L'autre tendance est métropolitaine, et ne s'intéresse guère, au fond, aux colonies, sinon pour le renouvellement dans la manière que lui inspire l'art plastique africain, et plus globalement pour la rêverie exotique à laquelle on les oblige à se prêter;² cette tendance s'exprime dans le domaine des avant-gardes comme dans celui des variétés: c'est le *Pan-pan au cul du nu nègre* du dadaïste Clément Pansaers (1920) ou, de l'autre côté, Joséphine Baker. Un roman «nègre» comme *Bass-Bassina-Boulou* de Frans Hellens³ représente exemplairement cette mouvance du «goût nègre» de l'époque, avec ses dérives fantasmatiques aussi bien que ses enjeux mondains: cette histoire d'un fétiche arraché à son milieu «primitif» pour venir «mourir» en Europe s'intéresse bien à une Afrique, et lui prête certes une spiritualité originelle, mais elle ne prête guère aux Africains, sinon pour leur supposer a priori cette fraîcheur primitive —forme d'éternité menacée— dont paradoxalement sont assoiffées certaines avant-gardes.

Batouala ne ressortit ni aux avant-gardes ni aux variétés; néanmoins, il profite assurément de l'air du temps. Même sa facture un peu gauche lui fut sans doute profitable, puisque celle-ci authentifiait sa parole et paraissait répondre à ce désir de retrouver, avec un autre objet social de référence que les milieux proustiens, une certaine simplicité d'allure qu'on reconnaît aussi dans d'autres entreprises éditoriales de l'époque, orientées vers une littérature «populaire», voire «prolétarienne».

Le «roman nègre» au sein des discours coloniaux

Sauf le processus largement extra-littéraire que nous avons rappelé, un roman comme celui de Maran n'aurait guère déparé dans le domaine de la littérature coloniale, et, même si celui-ci est souvent présenté, en raison des mêmes critères extra-littéraires, comme distinct, voire opposé à celui des littératures africaines, il

n'en constitue pas moins à la fois le lieu d'émergence de *Batouala*, et l'un des lieux où lui sera donnée une postérité.

Contrairement aux généralisations qu'on s'autorise trop souvent dans ce domaine, il est nécessaire de distinguer, à ce stade, plusieurs discours coloniaux dont l'affrontement structure le champ de production. D'abord deux ensembles discursifs qui ne nous intéressent pas ici mais qu'il importe de rappeler dans la mesure où ce sont ceux auxquels, à ce moment, Maran s'oppose, ou qu'il veut ignorer: un discours «africate»,⁴ par excellence celui des colons (des planteurs, par exemple), lié à leur propre intérêt et à un mode de vie qui est à la fois celui de la domination et celui d'une adaptation réaliste au lieu, avec une tendance à l'autonomie par rapport aux Métropoles; un autre discours que j'appelle «impérial»: c'est celui des «ultras», fondamentalement nationaliste-européen et lié aux intérêts identitaires, sociologiques et économiques, qu'il juge liés, des Métropoles et des Métropolitains aux colonies. Dans ces deux perspectives, tendanciellemment opposées sous le vernis d'unanimité qu'impose le système socio-politique, le colonisé n'apparaît qu'à titre secondaire, s'il apparaît. Pour les premiers, c'est un auxiliaire obligé ou, plus tard, quelquefois, un partenaire réel ou symbolique imposé par les circonstances; pour les seconds, c'est un Autre affublé des signes de la différence afin de justifier son exclusion, temporaire ou définitive, des bénéficiaires de la «mise en valeur».

Il existe un troisième discours, que j'appelle, faute de mieux et en empruntant à l'époque, le «colonialisme de service»: il est dû à des magistrats, à des administrateurs, à des missionnaires, et défend d'autres intérêts, concurrents des deux premiers. Dans le domaine belgo-congolais, cette tendance est incarnée exemplairement par le Gouverneur Général Pierre Ryckmans, à qui l'on doit, entre autres, une œuvre d'essayiste et un recueil de nouvelles.⁵ Quelle est, pour l'essentiel, sa doctrine? Que la présence coloniale doit se placer sous le signe du «service», vocabulaire idéaliste de l'époque qui fait assurément un peu boy-scout mais dont on aurait tort de minimiser la portée. L'idée du «service» est déjà intéressante en ce qu'elle suppose, à long terme il est vrai, un

effacement du colonisateur. Aussi bien, la colonisation, considérée par cette tendance comme un *conflit* entre les intérêts européens et africains, a entraîné des «méfais» qu'il s'agit de réparer et de limiter. Ceci conduit naturellement à une politique multiforme de «protection des indigènes», tantôt sociale, tantôt culturelle, dont les réalisations seront néanmoins limitées, soit du fait des circonstances (la deuxième guerre mondiale), soit du fait des conflits d'intérêts (concurrence avec le budget métropolitain, poids des sociétés coloniales dans la politique belge), soit encore du fait d'un regard qui put être retenu en arrière par l'ethnologie, confondant l'identité avec les «antiquités nègres». ⁶ Il n'empêche: l'horizon de cette politique est décidément africain.

C'est dans cette mouvance que se développe, dans l'entre-deux-guerres et pour ce qui est du Congo Belge, le «roman nègre». Il a des ancêtres, dès l'origine de la colonisation en Afrique centrale, à commencer par Stanley lui-même, qui prisait les «étranges histoires de ses compagnons noirs»; on en trouve aussi de nombreuses amorces, très tôt, dans la littérature missionnaire. Mais c'est à l'âge d'or de l'ethnologie, dans les années 20 et 30, qu'il connaît son développement. En Belgique, le conflit de *Batouala* n'a guère de sens comme tel: l'institution littéraire n'y a pas l'importance symbolique qu'elle a en France; aucune «troupe noire» n'a été amenée du Congo sur le front européen; il n'y a pas de rivalité imaginaire avec l'Allemagne; il n'existe guère, en 1920, de littérateurs noirs ou pouvant se dire tel comme Maran; enfin, les effets d'une concurrence entre littérateurs coloniaux et métropolitains se sont réglés d'une manière très différente par rapport à la France. ⁷ *Batouala* est accueilli comme un roman colonial français, auquel d'aucuns reprochent, parmi les littérateurs coloniaux de la tendance du «colonialisme de service», et non sans argument, de véhiculer une image trop péjorative ... du Noir!

Ces critiques appellent littérature «exotique» un ensemble qui se définit à la fois par un thème, les pays lointains, ainsi que par un double prédicat documentaire et affectif («faire connaître et faire aimer»); ils organisent cet ensemble en trois temps successifs: la littérature exotique des spéculations, des voyages et des explora-

tions; la littérature coloniale, étape provisoire marquée par une présence effective du littérateur dans le lointain, et donc par la possibilité d'une meilleure connaissance de celui-ci; enfin, la littérature africaine, toujours caractérisée par un progrès dans l'appréhension des réalités du lieu. Dans cette optique, le «roman nègre» est un instrument particulièrement précieux, à la jointure entre les deux dernières étapes, puisqu'il est censé faire progresser la connaissance du lieu en déplaçant à la fois la focalisation romanesque vers le point de vue de ses habitants, et l'axiologie valorisante vers ces derniers également. Il importe moins que le «roman nègre» soit écrit par un Blanc ou par un Noir, même si, dans ce rôle, le premier est naturellement destiné à s'effacer, dès que possible, devant le second.

Quelques réalisations significatives

En attendant cet effacement, le littérateur colonial peut donc recourir à la fiction du «roman nègre» dans sa mission documentaire. Pour l'entre-deux-guerres, un modèle du genre est fourni par *Amedra*, sous-titré *Roman de mœurs nègres au Congo belge* et dû à la plume un brin romantique de Marie-Louis Delhaise-Arnould. Cet ouvrage recevra le deuxième prix triennal de littérature coloniale en 1927. Il s'agit de la reconstitution de la société anté-coloniale (avec ses insuffisances qui «appellent» le changement historique qu'apportera la colonisation), mais surtout d'un plaidoyer qu'on pourrait résumer ainsi: «Ils ont comme nous leurs histoires d'amour»; c'est dire que la fiction amoureuse, sorte de *Roméo et Juliette* en Afrique, tend à dé-exotiser les sociétés africaines, dans un mouvement de reconnaissance des hommes et des «mœurs», sous le signe optimiste de la possibilité d'une connaissance et d'une évolution. Dans la même optique, on situera *L'enfant à l'arc*, de Joseph-Marie Jadot, premier et seul volume paru d'une trilogie qui devait s'appeler la *Chronique des Bakwale*;⁸ le récit s'achève avec l'apparition, au loin encore, de Stanley: il s'efforce de concilier, lui aussi, mise en valeur (documentaire et «humanitaire») des populations congolaises, et opportunité pour elles du contact à venir avec le colonisateur. Plus intéressant est sans doute le récit de

Henri Drum, *Luéji ya Kondé*, dans la mesure où le paternalisme s'y ressent moins et où, significativement, est reconstituée la geste des héros fondateurs de l'empire luba: on voit que le futur responsable des émissions radiophoniques en langues africaines à Léopoldville travaille très tôt à la production d'une identité qu'il faut bien qualifier de pré-nationale.

Une autre catégorie, apparentée à la première (qui évoque les sociétés précoloniales), regroupe les romans nègres rapportant des situations para-coloniales: la vie congolaise reconstituée est celle des villages et des juridictions coutumières, en l'absence du Blanc, mais à l'époque coloniale. Citons *Ekondja ou la vie d'une tribu nègre au centre de l'Afrique*, de Léon Anciaux, et les deux romans, plus tardifs, de Marcel Tinel: *Elianga, roman de la forêt iturienne* et *Le monde de Nzakomba*. Comme pour la première catégorie, on y sent l'effort de présenter, par le biais «agréable» du roman, des cultures différentes; mais le roman ne s'est pas pour rien imposé comme genre en Occident à l'époque de la Révolution industrielle: ce «moyen» impose ses contraintes, et notamment un point de vue qui oblige le sujet africain de l'action à entrer dans le moule d'une histoire, c'est-à-dire d'une évolution où la part belle est faite à la liberté individuelle. Il est dès lors assez vain de reprocher, comme on l'a fait, à tel roman colonial de ne pas «respecter» ou de ne pas documenter exactement son lecteur au sujet des cultures africaines: le seul fait de recourir au roman implique une projection, sur ces sociétés, d'une conception de l'Histoire dominée par l'idée de sa mutation. Dès lors, on doit concevoir aussi la fiction moins comme l'espace d'une représentation naturaliste que comme celui d'une spéculation, et presque d'un laboratoire imaginaire, à propos des attendus, des modalités et des fins de l'évolution en cours.

Libre à certains esprits, de Loti à Lévi-Strauss en passant par Segalen, de regretter cette intrusion de l'Histoire et de se ranger ainsi sous la bannière de l'exotisme. On se doute que la situation du littéraire colonial, pour l'essentiel, le contraint à ne pas pouvoir s'en tenir à une telle déploration. C'est a fortiori le cas de la troisième catégorie de «romans nègres», qui n'est pas la moins

intéressante, puisqu'elle envisage cette fois les sociétés congolaises en contact problématique avec les sociétés occidentales. Elle a des frontières un peu moins nettes que les précédentes et, dans des romans comme *Yantéa* du juriste Antoine Sohier, ou *Le crépuscule des ancêtres* de René Tonnoir, elle ne se distingue pas toujours du roman colonial «non nègre». Dans d'autres cas, la distinction est plus facile, le Blanc restant à l'arrière-plan, silhouette épisodiquement rencontrée, ou confuse: dans *Thubi, fille noire*, de Chantal Roy; dans le plus tardif *Matuli, fille d'Afrique*, un assez beau roman de Joseph Esser qui paraît, chargé d'inquiétudes, l'année même de l'indépendance congolaise. On y rangera aussi nombre de nouvelles, au premier rang desquelles il faut ranger les recueils de Joseph-Marie Jadot,⁹ magistrat colonial soucieux, comme Sohier, d'exploiter, voire d'explorer, narrativement les problèmes suscités par les situations *historiques* de contact et de mutation.

On notera que la plupart de ces auteurs se sont frottés, d'une manière ou d'une autre, à des *savoirs* sur les sociétés africaines du lieu. Ils sont par ailleurs les auteurs de travaux ethnographiques (Tonnoir, Esser) ou juridiques (Jadot, Sohier, Ryckmans), supports qu'ils délaissent, à un moment donné, au profit de la littérature d'imagination, soit que celle-ci leur semble mieux à même de «faire aimer», soit qu'elle permette les spéculations dont nous avons parlé. Marie-Louis Delhaise poursuit ces deux objectifs à la fois; qu'elle soit l'épouse du Commandant Delhaise, un «territorial» à qui l'on doit plusieurs publications ethnographiques, apparaît ainsi comme une situation exemplaire, et presque un symbole: la fiction est un autre discours, certes, et qui a ses traits spécifiques, mais il convient de ne pas le détacher de l'ensemble des énoncés dus à la tendance du «colonialisme de service», où il faut également signaler une abondante production de «contes africains».¹⁰ Comme tout cet ensemble, le «roman nègre» oscille et évolue, d'une position de type archéologique (intéressée par les sociétés anté- ou para-coloniales) vers une position de type sociologique (intéressée par le devenir contemporain de ces sociétés), non sans que cette mutation s'accompagne d'ailleurs d'une certaine inquiétude concernant ce devenir.¹¹

Cette évolution caractérise aussi la littérature africaine, dont on n'a pas assez relevé que le programme qui ne cesse encore aujourd'hui de lui être assigné est placé sous le signe du document et du témoignage. Ne lui demande-t-on pas encore, en dépit des protestations de certains, d'être une «véritable littérature nègre»?¹² Si l'on attend également qu'elle s'érige contre le colonialisme, à la suite de Maran dans sa préface, cela ne fait que renforcer cet enjeu documentaire et naturaliste qui est un héritage colonial. D'où, entre autres, l'idée que le «roman nègre» colonial devrait, *d'une manière ou d'une autre*, être considéré comme une partie de la mémoire (critique!) des littératures, mais aussi des sociétés africaines, plutôt que de dormir inutilement sur quelque rayonnement européen.

Notes

1. Voir Lüsebrink, «La place de René Maran dans la littérature mondiale des années vingt», et Porra, *L'Afrique dans les relations franco-allemandes entre les deux guerres*, pp.53-122.

2. Voir, exemplairement, Michel, «Max Deauville, charmeur de Persans», et, dans le même numéro de *Textyles*, les pages 13 sq.

3. Voir Schultz, «Baobab. Termes d'exotisme et de primitivisme chez Hellens, Michaux, Pansaers», et «*Bass-Bassina-Boulou* de Franz Hellens: un Pinocchio africain?».

4. Apparenté à la position «algérianiste» qui domine à l'époque, en France du moins ou dans l'Empire, les spéculations sur la littérature coloniale.

5. Voir Vanderlinden, *Pierre Ryckmans*. Sur les retombées littéraires de la rivalité entre cette position et l'«impériale», voir Porra, «Pierre Ryckmans répond à Pierre Benoit...».

6. Ce fut loin d'être toujours le cas, une évolution nette faisant notamment qu'au fil du temps, le regard s'oriente essentiellement vers les problèmes sociaux et juridiques de la cohabitation coloniale, suivant en cela l'impulsion des grands noms de cette mouvance: Jadot, Ryckmans, Sohier. L'évolution d'un écrivain colonial comme René Tonnoir, d'abord administrateur féru d'ethnographie et l'un des fondateurs du Musée de la Vie Indigène à Léopoldville, puis le romancier des mutations sociologiques profondes de l'après-guerre, est significative.

7. En France, l'intelligentsia littéraire (André Gide, Maurice Genevoix, etc.) cherche à s'emparer des sujets coloniaux et exotiques, qui, depuis Loti,

faisaient recette; d'où la réaction presque corporatiste des littérateurs coloniaux qui se voyaient dépossédés. En Belgique, au contraire, la littérature et les sujets coloniaux sont pour ainsi dire évacués par les instances de légitimation esthétique, malgré les efforts de Gaston-Denys Périer, seul à les défendre.

8. Première publication dans la *Revue Sincère*, à partir de 1929. S'ils avaient paru, les deux autres tomes auraient illustré les catégories suivantes, sa référant aux sociétés para-coloniales ou au contact avec le colonisateur.

9. Entre autres, *Sous les manguiers en fleurs. Histoires de bantous*. Significativement, eu égard à cette mouvance du «service», Jadot se fera l'introduit, paternaliste mais attentif et précoce, des premiers littérateurs congolais.

10. Un écrivain prolifique, lui aussi magistrat colonial, s'en était fait une spécialité: Olivier de Bouveignes (ps. de Léon Guébels), qui est l'auteur aussi d'un essai —remarquable au moins par sa précocité— sur les *Poètes et conteurs noirs*.

11. Voir Halen, «Une revue coloniale de culture congolaise: *Brousse* (1935-1939-1959)».

12. Voir notamment Mouralis, *Littérature et développement*.

Ouvrages cités

Anciaux, Léon. *Ekondja ou la vie d'une tribu nègre au centre de l'Afrique*. Roman. Anvers: Bruyninckx-De Block, 1937. Pp. 125.

Bouveignes, Olivier de [Léon Guébels]. *Poètes et conteurs noirs* Anvers: Zaïre, 1948. Pp. 176.

Delhaise-Arnould, Marie-Louis. *Amedra, Roman de mœurs nègres au Congo belge*. Bruxelles: Renaissance d'Occident, 1926. Pp. 151.

Diallo, Bakary. *Force-Bonté*. Roman. Paris: Rieder, 1926.

Drum, Henri. *Luéji ya Kondé*. Roman. Bruxelles: Ed. de Belgique: 1932. Pp. 183.

Esser, Joseph. *Matuli, fille d'Afrique*. Roman. Bruxelles-Paris: Elsevier, 1960. Pp. 221.

Halen, P. et J. Riesz, éd. *Actes de la 1ère Journée d'études consacrée aux littératures «européennes» à propos ou issues de l'Afrique centrale*. Université de Bayreuth: 1994.

Halen, P. «Une revue coloniale de culture congolaise: *Brousse* (1935-1939-1959)». Halen et Riesz 68-91.

Hellens, Frans. *Bass-Bassina-Boulou*. Paris: Rieder, 1922. Pp. 271.; Bruxelles: Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, 1992. Pp. 274.

- Jadot, Joseph-Marie. *Apéritifs*. Roman. Bruxelles: Expansion Coloniale, 1934. Pp. 221.
- _____. *Chronique des Bakwale*. Roman. Tome I: *L'enfant à l'arc*. Bruxelles: Expansion Coloniale, 1939. Pp. 224.
- _____. *Sous les manguiers en fleurs*. *Histoires de Bantous*. Paris: Éd. Les Belles-Lettres, 1922. Pp. 225.
- Joseph, Gaston. *Koffi, roman d'un vrai noir*. Paris: Éd. du Monde Nouveau, 1922.
- Lüsebrink, Hans-Jürgen. «La place de René Maran dans la littérature mondiale des années vingt». Riesz, J. et A. Ricard, éd. *Semper aliquid novi*. Tübingen: G. Narr Verlag, 1990. Pp. 145-155.
- Maran, René. *Batouala, véritable roman nègre*. Paris: Albin Michel, 1921.
- Michel, Cécile. «Max Deauville, charmeur de Persans». *Textyles* [Bruxelles] 12 (*Ailleurs, voyages*) (1995): 87-106.
- Mouralis, Bernard. *Littérature et développement. Essai sur le statut, la fonction et la représentation de la littérature négro-africaine d'expression française*. Paris: Silex, 1984. Pp. 572.
- Porra, Véronique. *L'Afrique dans les relations franco-allemandes entre les deux guerres*. Frankfurt a.M.: Iko-Verlag, 1994. Pp. 299.
- _____. «Pierre Ryckmans répond à Pierre Benoit...». Halen et Riesz 25-40.
- Roy, Chantal. *Thubi, fille noire*. Roman. Bruxelles: Imp. Ch. Buelens, 1943. Pp. 124. Bruxelles: Le Cri, 1994.
- Schultz, Joachim. «Baobab. Termes d'exotisme et de primitivisme chez Hellens, Michaux, Pansaers». *Images de l'Afrique et de Congo-Zaïre dans les lettres belges de langue française et alentour*. Actes du Colloque de Louvain-la-Neuve (4-6 février 1993). Éd. P. Halen et J. Riesz. Bruxelles: Textyles-Éd., 1993. 249-256.
- _____. «*Bass-Bassina-Boulou* de Franz Hellens: un Pinocchio africain?». *Textyles* [Bruxelles] 6 (nov. 1989): 171-177.
- Sohier, Antoine. *Yantéa*. Roman. Liège: Maréchal, 1944. Pp. 223.
- Tinel, Marcel. *Elianga, roman de la forêt iturienne*. Roman. Bruxelles: La Renaissance du Livre, 1956. Pp. 246.
- _____. *Le monde de Nzakomba*. Roman. Bruxelles: La Renaissance du Livre, 1959. Pp. 244.
- Tonnoir, René. *Le crépuscule des ancêtres*. Roman. Léopoldville: Courrier d'Afrique, 1948. Pp. 388.
- Vanderlinden, Jacques. *Pierre Ryckmans (1891-1959)*. Bruxelles: De Boeck-Wesmael, 1994. Pp. 802.